

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU C.C.A.S. DU MARDI 11 MARS 2025

Le 11 mars 2025 à 18 heures trente minutes, se sont réunis en session ordinaire, à la Salle du Conseil, les membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Ay, dûment convoqués, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER, Président du C.C.A.S.

PRESENTS : M. CUILLERIER, M. LEQUERTIER, M. DODET, M. DOUARE, Mme QUERE, M. MASSE, Mme BRIARD, M. GUITTARD, M. BOCQUET, Mme LEMOINE, Mme BOUSCARY, Mme COLLIOT, M. FER, Mme COUSIN, Mme GERARD, M. CIMETIERE, Mme LE PERU.

M. LEQUERTIER a été élu secrétaire.

ORDRE DU JOUR POUR LE CCAS DU 11 MARS 2025

1. **Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 4 Février 2025**
Désignation secrétaire de séance
2. **Budget CCAS – Compte Financier Unique 2024**
3. **Budget CCAS – Affectation des résultats 2024**
4. **Budget CCAS – Budget primitif 2025**
5. **Budget CCAS – Application de la fongibilité des crédits au titres de l'année 2025**
6. **Présentation de dossiers**
7. **Préparation du gouter de printemps du 13 avril 2025**
8. **Validation des subventions 2025**
9. **Compte rendu de la réunion de Valloire Habitat / Maison Phoenix (dossier ci-joint)**
10. **Informations et questions diverses**

1. Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 4 Février 2025

Compte rendu approuvé à l'unanimité

Monsieur LEQUERTIER est élu secrétaire de séance

2. Budget CCAS – Compte financier unique 2024

Monsieur le Président explique ce qu'est le Compte Financier Unique (CFU). Le CFU remplace le compte administratif et le compte de gestion, unifiant ainsi la présentation des comptes de la collectivité. Cette réforme vise à simplifier la gestion financière et à améliorer la lisibilité des documents comptables des collectivités territoriales. Les écritures comptables du budget communal enregistrées en 2024 par le comptable public sont conformes à celles de l'ordonnateur. En conséquence, il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver le Compte Financier Unique du budget CCAS pour l'année 2024.

	Inscriptions	Réalisation	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture de l'exercice 2024
Dépenses d'investissement	3 587,06€	499,00€	-499,00€	1 588,06€
Recettes d'investissement	3 587,06€	0,00€		
Dépenses de fonctionnement	29 548,25€	16 715,15€	-327,10€	12 421,15€
Recettes de fonctionnement	29 548,25€	16 388,05€		

Décision du CCAS

Monsieur le Président est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote

Le Compte Financier Unique est adopté à l'unanimité

3. Budget CCAS – Affectation de résultat 2024

Vu le Compte Financier Unique 2024, Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration d'affecter les résultats de clôture du budget principal pour l'exercice budgétaire 2024, comme suit :

- Il sera imputé 1 588,06€ au compte 001 – « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».
- Il sera imputé 12 421,15€ au compte 002 – « résultat de fonctionnement reporté », correspondant au solde excédentaire du budget CCAS.

Et d'accepter les reports dans le budget CCAS 2025.

Décision du CCAS

L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité

4. Budget CCAS – Budget primitif 2025

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration d'adopter le budget CCAS 2025 s'équilibrant en dépenses et en recettes à la somme de 29 471,15€ en section de fonctionnement et à 4 088,06€ en section d'investissement, comme présenté dans le document ci-annexé.

Décision du CCAS

Le Budget Primitif est adopté à l'unanimité

5. Budget CCAS - Application de la fongibilité des crédits au titres de l'année 2025

Monsieur le Président explique que l'instruction comptable et budgétaire M57 permet à l'assemblée délibérante de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L.5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Cette disposition permet notamment d'amender, si besoin, la répartition des crédits budgétaires entre chaque chapitre budgétaire afin d'ajuster au plus près les crédits aux besoins de répartition et sans modifier le montant global des inscriptions budgétaires. Dans ce cadre, l'exécutif informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa séance la plus proche.

Afin que ce principe puisse être appliqué sur l'exercice budgétaire en cours, il est proposé au Conseil d'Administration d'autoriser Monsieur le Président à procéder, pour l'exercice 2025, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Décision du CCAS

L'application de la fongibilité des crédits est adoptée à l'unanimité

6. Présentation de dossiers

Pas de dossier à présenter

7. Préparation du gouter de printemps du 13 avril 2025

Devis des fleurs / voir le nombre à commander : cette année les couples recevront une fleur GERBERA à 1.80€ l'unité. Point le 1^{er} avril pour le nombre de personnes présentes

Devis pour 100 pâtisseries et 100 brioches / boulangerie Blouet et Chevallier

BLOUET			CHEVALLIER		
Brioche au sucre	100*1.20€	120.00€	Brioches parts coupées	15 8*5.20€	41.60€
Pâtisseries aux fruits	100*2.00€	200.00€	Flan nature	100*3.00€	300.00€
TOTAL	320.00€		TOTAL	341.60€	

NB/La boulangerie BLOUET fait une ristourne sur les pâtisseries de 0.50€

La boulangerie CHEVALLIER arrondie le total à 340.00€

Décision du CCAS

Le CCAS a retenu à l'unanimité la proposition de la Boulangerie Blouet

Vérifier l'état des nappes

La mise sous plis a été faite le jeudi 6 mars et la distribution s'effectuera à partir du 7 mars.

La date limite pour le retour des coupons réponses est fixée au 31 mars.

Il manque toujours des noms et des numéros sur les boîtes aux lettres. Certaines enveloppes ne correspondent pas avec les noms des habitants.

Monsieur Dodet a fait le point des aînés qui auront 72 ans cette année : + 33 personnes pour un total de 535 aînés pour 2025. En 2024 : 36 personnes ont eu 72 ans ce qui représentait un total de 524 personnes, en décembre 2024 504 étaient aînés encore sur Saint Ay.

Voir également avec le service d'animation s'ils peuvent confectionner des bougies pour décorer les tables.

Il n'est pas prévu d'animation cette année.

Voir avec le relais des aînées pour la mise à disposition de cahier de chansons.

8. Validation des subventions 2025

	Subvention attribuée 2024	Montant sollicité pour 2025	Subvention proposée 2025
CLIC ENTRAIDE UNION	500,00 €		500,00 €
BANQUE ALIMENTAIRE	1000,00 €		1 000,00 €
RESTO DU COEUR	500,00 €		500,00 €
TOTAL	2 540,00 €		2 000,00 €

NB / dans le tableau il est attribué 500€ au resto du cœur. Cette somme ne leur sera pas versée car en 2024 ils ont eu un versement de 1000€ au lieu de 500€.

La banque alimentaire aura un versement de 1500€ car en 2024 ils n'ont eu qu'un versement de 500€.

Décision du CCAS

Monsieur LEQUERTIER n'a pas pris part au vote pour le CLIC ENTRAIDE UNION

L'attribution des subventions a été adoptée à l'unanimité

9. Informations et questions diverses

Compte rendu de la réunion Valloire Habitat / Maison Phenix (dossier envoyé par mail)

Monsieur LEQUERTIER remercie le groupe pour son travail et son investissement. Projet pour seniors autonomes, pour des seniors habitants Saint Ay et/ou rapprochement familial. Les animaux seront acceptés.

Revoir avec Monsieur DELYS :
Local à vélo (au niveau du parking) ?
Réservation avec la DDETS (Direction Départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités)
Ramassage des poubelles

La construction devrait débuter en septembre 2025 pour une durée d'un an à un an et demi.

Date des foulées roses, le dimanche 5 Octobre 2025

Collecte des pièces jaunes en collaboration avec l'ALSH = 195, 78 euros

Courier Beauce Val Services signé par les maires du canton de Meung sur Loire (courrier envoyé par mail)

Un courrier a été adressé à Mme Correia et son fils pour l'organisation des 100 ans de Mme
18/03 conférence « bien vieillir » hall du CHU toute la journée

🎵 FIN DE SEANCE A 19h40 🎵

PROCHAIN CCAS LE 1^{er} AVRIL 2024